



ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

Nouvelle station Tram-Métro Constitution : attention au départ !

MÉTRO NORD : À QUEL PRIX ?

La décision d'étendre le réseau de métro vers le Nord de Bruxelles, avec la création d'une nouvelle ligne 3, a été prise par le gouvernement le 28 février 2013, et le tracé définitif a été approuvé le 8 mai 2014. Cette ligne devrait être opérationnelle en 2024, d'après les prévisions de la STIB. Rappelons tout de même qu'il a fallu 20 ans à la STIB pour boucler le métro à la Gare de l'Ouest.

Un métro à 2 milliards dans 20 ans ?
Ou des trams qui roulent demain ?

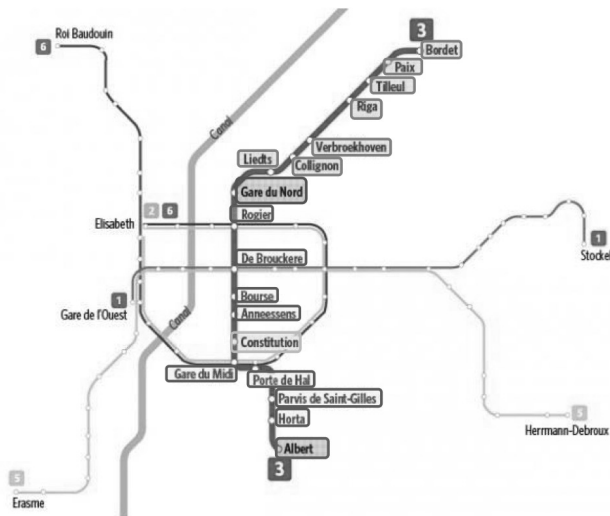
Les conséquences de ce choix (contestable) sont très lourdes en terme de coût, de longueur des travaux (par rapport à des solutions en surface) et de réorganisation du réseau. Elles concernent également tout l'axe Nord-sud, de la Gare du Nord à la station Albert, et même bien au-delà puisque les nombreuses lignes de tram qui empruntent actuellement les tunnels du pré-métro seraient modifiées.

STATION CONSTITUTION : POUR QUI ?

C'est dans ce contexte que la STIB a présenté en mai 2016 son projet déjà très abouti d'une nouvelle station de métro-tram Constitution. La station Lemonnier devra à terme être condamnée (et être transformée en terminus) tandis qu'un maillon devra être créé pour faire le lien entre la station Midi et l'axe Nord-Sud. Le tunnel de liaison devra passer sous le palais du Midi pour déboucher au bout de l'avenue de Stalingrad, où la station sera creusée de 3 étages en sous-sol.

Le chantier qui devrait durer entre 5 et 6 ans, dont 2 années de travaux en surface d'après la STIB, inquiète les habitants de l'avenue de Stalingrad. Et à juste titre : le quartier a été rénové depuis moins de 10 ans avec un contrat de quartier. L'impact socio-économique serait assez catastrophique pour de nombreux commerçants. De plus, la proximité des autres stations (Annessens, Lemonnier, Gare du midi) permet de douter de la nécessité d'une nouvelle station à cet endroit.

- 1 Transformation station Albert
- 2 Création station Constitution
- 3 Transformation stations existantes
- 4 Transformation station Gare du Nord
- 5 Extension vers Bordet depuis Gare du Nord



L'argument technique de la STIB concernant la virage du métro au niveau de Lemonnier ne tient également pas compte d'alternatives moins lourdes et coûteuses. Parmi elles, la trajectoire prévue par le PRAS (Plan régional d'affectation du sol) de juin 2015, qui prolonge l'actuel pré-métro en ligne droite (sans dévier sous l'avenue de Stalingrad) vers la Gare du midi.

CONCERTATION ET MANQUE D'INFORMATION

Le projet n'en est qu'à la première étape, celle du cahier des charges de l'étude d'incidences. Il a déjà été fort contesté pendant la commission de concertation par la plupart des associations présentes (IEB, BRAL, ARAU, Convivences, ...) et les comités de riverains. L'avis favorable rendu au mois de juin émet néanmoins de nombreuses réserves et conditions préalables, notamment l'extension du périmètre d'incidences. Le manque d'information donné par la STIB est également pointé. Jusqu'ici, le tracé du métro se résumait à un simple tracé sur une carte. La perspective que le chantier commence en 2018 a réveillé les inquiétudes d'un quartier.

D'autre part, on a trop vite vanté les qualités du métro (capacité, rapidité, régularité) au lieu d'en souligner les conséquences financières ou simplement humaines (correspondances, longs déplacements, «enterrement» des usagers, etc).

POUR PLUS D'INFOS



www.arau.org/fr/urban/detail/332/metro-nord-a-quel-prix
www.ieb.be/La-Cityvision-ou-comment-faire

ieb****
 inter-environnement
 bruxelles
 RUE DU CHIMISTE, 34-36
 1070 BRUXELLES
 02/801 14 80
 WWW.IEB.BE
 INFO@IEB.BE